



INIQUITÉS TERRITORIALES

Réalisé par



VIVRE EN VILLE

Lorsqu'elles sont au détriment des populations les plus vulnérabilisées, les **disparités de distribution** des risques, nuisances et avantages du cadre bâti et de l'espace public constituent des **iniquités territoriales**.

Dans le Grand Montréal,
le tiers des secteurs de recensement
sont défavorisés,
et **58 %** des ménages
à faible revenu y vivent.

Les secteurs défavorisés
accueillent davantage de
personnes immigrantes,
s'identifiant comme
minorités visibles,
de **personnes seules** et de
locataires que les autres secteurs.

Les secteurs défavorisés comportent
3 fois plus d'îlots de chaleur et **5 fois moins d'îlots de fraîcheur**
que les autres secteurs.

Plusieurs secteurs défavorisés
davantage périphériques présentent un
risque de collision lors des déplacements actifs plus élevé
et souffrent d'une
faible présence d'équipements cyclables et d'un **accès déficient au transport en commun**.

Seulement
6 % des écoles en milieu défavorisé
bénéficient d'un
environnement routier exempt d'artères majeures,
comparativement à 22 %
des autres écoles.



45 % de la superficie des secteurs défavorisés est à moins de 150 mètres d'une voie de circulation majeure, contre seulement **15 %** pour les autres secteurs. Ceci pose des enjeux de **qualité de l'air**, de **bruit** et de **sécurité routière**.



Dans les secteurs de recensement défavorisés du Grand Montréal, **72 % des ménages sont locataires**, contre **32 %** dans les autres secteurs.

Les **logements locatifs** atteignent **60 %** du parc résidentiel de l'île de Montréal, tandis qu'ils composent moins de **23 %** de celui de la couronne Sud.

Le **logement social et communautaire** ne représente que **4 %** du parc résidentiel du Grand Montréal. À l'extérieur de l'agglomération de Montréal, **près du quart** des municipalités n'ont **aucun logement HLM**.

À Laval et dans les couronnes Nord et Sud, **presque tous les ménages ont un mauvais accès à pied aux commerces et services de proximité**.

De nombreux secteurs défavorisés excentrés **cumulent les iniquités territoriales** (faible accès aux commerces de proximité, aux services de santé, aux parcs et aux infrastructures culturelles).

Certains secteurs défavorisés sont exposés à de nombreux **risques environnementaux**, en particulier dans les quartiers centraux.



Les **iniquités dans le cadre bâti et l'espace public** peuvent **accentuer l'exclusion sociale** et **fragiliser les populations déjà vulnérabilisées**.